

Site du lac de Plaisance

Il va enfin revivre cet été



Site du lac de Plaisance

À la fin de cette année, il y aura trente ans qu'existe le lac de Plaisance.

Pendant près de vingt ans il avait accueilli de très nombreux amateurs de "bronzette" et de baignade, elle était surveillée par des "maîtres nageurs" brevetés. Ce bonheur idyllique allait cesser il y a une décennie, quand des fonctionnaires de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) décrétaient que la turbidité de l'eau pouvait empêcher un éventuel sauvetage.

La turbidité en question était la même qu'au début de l'exploitation, nul incident ne s'était produit, aucun argument n'a été pris en compte. La baignade a été interdite, le lac a perdu de son attrait et ses retombées économiques.

Le site va revivre de façon différente cet été, non pas la baignade, même si les normes européennes ont été revues à la baisse, mais parce que "Waou Parc" structure déjà implantée à Riscle a négocié son installation sur la plage avec la bienveillance de la municipalité enthousiasmée par le projet nouveau à Plaisance pour l'été : 3000 m² de jeux, buvette glacier et snack, Ventrigrisse, Laser Game, Bungee, Structures Gonflables, deux piscines de 90 m², toboggan 17 m de long 7 de haut, pédalos, plage, soirées à thèmes le vendredi, samedi et dimanche, lundi soirée grillades, musique et mousse, musette, Wifi gratuite, de même que l'accès pour les clients du Camping de l'Arros.

Séverine Salvy et Sébastien Godet sont associés sur ce projet présenté au camping mercredi matin en présence du maire Régis Soubabère avant la signature de l'accord en mairie le même jour. L'installation se fera dans les jours prochains ce qui pourra permettre une ouverture dès juin, puis durant les deux mois de juillet et août. Entrée 6 € plus 1 € par adulte accompagnant.

Le site du lac devrait revivre et retrouver son dynamisme d'antan.